

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 11 mai 2023

Patrick Dehaumont nommé président du conseil d'administration de l'Anses

Patrick Dehaumont, inspecteur général de la santé publique vétérinaire, a été nommé, par décret du Président de la République en date du 11 mai 2023, président du conseil d'administration de l'Anses. Docteur vétérinaire, Patrick Dehaumont a dévoué sa carrière en faveur de la santé animale et de la santé publique, il a notamment été directeur général de l'alimentation.

Patrick Dehaumont a été nommé président du conseil d'administration de l'Anses, une instance qui fixe les grandes orientations de l'Agence. Il a désormais la charge de coordonner et d'animer les travaux du Conseil, composé, à côté des représentants de l'État et des personnels, de représentants des cinq collèges du Grenelle de l'environnement : État, associations, organisations professionnelles, syndicats de salariés et organisations interprofessionnelles d'employeurs, élus.

Docteur vétérinaire, Patrick Dehaumont a consacré la majeure partie de sa carrière à la maîtrise des risques dans le domaine de la sécurité sanitaire de l'alimentation, des médicaments vétérinaires et de la santé animale. Son parcours professionnel lui a permis de développer une vision globale des enjeux de santé publique. Désormais président du conseil d'administration de l'Anses, il succède à Benoît Vallet qui avait été nommé à ce poste en septembre 2020.

À l'occasion de son audition au Parlement, Patrick Dehaumont a exprimé les ambitions pour le conseil d'administration de l'Agence dans son soutien à la réalisation de ses missions : « *renforcer ses capacités à financer la recherche pour mieux s'impliquer dans les projets européens, contribuer à améliorer les procédures et le dialogue avec les parties prenantes en faveur de la crédibilité et l'indépendance de l'expertise en particulier sur les sujets où il y a de fortes incertitudes, faciliter la*

synergie avec les différentes organismes homologues et les ministères de tutelles et notamment le partage de données, ou encore développer les initiatives et outils pour le débat public tout en maintenant la ligne directrice basée sur l'approche One health. »

Parcours

Docteur vétérinaire, Patrick Dehaumont s'est engagé dans une carrière au service de la santé publique, en particulier dans les domaines de la santé animale et de la sécurité de l'alimentation. Diplômé en 1983, il commence son parcours en tant que Directeur des Services Vétérinaires du Val d'Oise. En 1989, il devient chef du bureau du contrôle et de la surveillance des résidus physico-chimiques et des contaminants de la chaîne alimentaire à la direction générale de l'alimentation. A la tête de la direction des Services Vétérinaires de Maine et Loire de 1993 à 1999, Patrick Dehaumont est ensuite conseiller préadhésion en charge du jumelage institutionnel communautaire auprès du gouvernement polonais. En 2001, il devient directeur adjoint en charge des affaires européennes à l'INRAE, puis de 2002 à 2010, il est nommé directeur de l'agence nationale du médicament vétérinaire au sein de l'Afssa et directeur du centre collaborateur de l'Office International des Epizooties (OIE). En 2010, il met en place le Groupe d'Intérêt Public France-Haras et en devient le directeur général. De 2012 à 2019, il est directeur général de l'alimentation. Depuis 2019, Patrick Dehaumont est inspecteur général pour l'appui aux personnes et aux structures auprès du secrétaire général du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

En savoir plus sur le **conseil d'administration de l'Anses**

Contacts presse

ANSES
01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20
presse@anses.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.